

souhait des professionnels. « Le concept de maison de la santé repose sur le partage du suivi des patients, avec un travail collectif entre les médecins, les infirmières et les kinésithérapeutes qui mènera, à terme, à la constitution de dossiers médicaux partagés. Ces nouvelles pratiques sont en phase avec la demande des jeunes professionnels ». Application directe de cette orientation, il est prévu une mutualisation du service de secrétariat entre plusieurs professionnels. Une manière d'exercer la médecine innovante qui ne devrait pas manquer d'attirer d'autres médecins généralistes, pour lesquels deux cabinets sont, en juin 2009, encore disponibles.

De gauche à droite :
Raymond Sansot, vice
président référent des
équipements généraux
de la communauté de
communes de Lembeye,
Frédéric Savineau, agent
de développement local et
Michel Chantre, président
de la communauté de
communes de Lembeye.



L'Europe en questions

« Une valeur ajoutée pour la dimension du projet »

Michel Chantre, président de la communauté de communes de Lembeye

- Qu'est-ce que la subvention européenne a apporté à votre projet de maison de la santé ?

M.C : Cette aide substantielle a permis de donner à notre projet sa dimension actuelle, c'est-à-dire un pôle de santé organisé, avec une offre de soins suffisamment diversifiée pour répondre aux besoins d'une population rurale éloignée des centres de santé urbains. Elle a aussi agi comme levier pour les professionnels de santé qui ont choisi de s'installer au sein de la maison. Le bénéfice ne se limite pas au volet financier de l'opération. La démarche préalable à l'obtention des crédits a été enrichissante. C'est en effet à l'échelle du Pays du Val d'Adour, dont notre canton fait partie, que le projet a été élaboré de façon concertée dans le cadre du Contrat de Pays. Il s'est donc intégré dans une véritable démarche de politique territoriale.

Contacts : Vincent You Direction départementale de l'agriculture
et de la forêt (DDAF) Pyrénées Atlantiques 05 59 02 12 38.
Communauté de Communes de Lembeye tél. : 05 59 68 50 22

l'Europe
s'engage
en Aquitaine
avec le FEADER

Maintenir une offre de soins complète dans un territoire rural, telle est la mission de la future Maison de la santé du canton de Lembeye qui accueillera début 2010 une trentaine de professionnels de santé. A l'origine de ce projet pionnier dans le département des Pyrénées-Atlantiques, la communauté de communes de Lembeye a bénéficié de financements européens (FEADER), nationaux et régionaux, à hauteur de 55 % de l'investissement total de 1,32 M€.

Date de parution : juillet 09



L'Europe soutient
les services à la population en milieu rural

Des fonds européens pour la première maison de la santé pluridisciplinaire des Pyrénées-Atlantiques

Début 2010, la maison de la santé du canton de Lembeye ouvrira ses portes à Lembeye. Les 5 000 habitants de ce canton situé à une trentaine de kilomètres de Pau disposeront alors, en un seul lieu, d'une offre de soins complète : médecins généralistes, dentiste, infirmières, kinésithérapeutes, audio-prothésiste, psychologue, orthophoniste, nutritionniste... Porté par la communauté de communes de Lembeye, le projet a bénéficié de subventions publiques liées au développement de l'attractivité des territoires ruraux, à hauteur de 55 % de l'investissement total. L'Europe s'est engagée au titre du maintien des services à la population rurale, une des priorités du programme FEADER 2007-2013 (Fonds européen agricole pour le développement rural). Ce soutien financier a été complété par des crédits nationaux, avec la Dotation de Développement Rural (DDR), et régionaux, dans le cadre de la politique territoriale de santé menée par le conseil régional d'Aquitaine.

L'investissement total pour la réalisation de la maison de la santé est de 1,32 M€.



■ Répondre à la demande accrue de soins

Pionnière dans le département des Pyrénées-Atlantiques, la Maison de la santé du canton de Lembeye répond à une problématique majeure de ce vaste territoire à vocation agricole : l'accès aux soins médicaux et paramédicaux pour les habitants des 31 communes du canton. Cette population est marquée à la fois par sa forte proportion de personnes de plus de 60 ans (près de 33 %), la plus élevée du département, et par sa récente croissance démographique (10 % depuis le recensement de 1999) liée à l'installation de jeunes couples dans le sud du canton. Un autre critère déterminant pour la création de cette structure de soins est le vieillissement des quatre médecins généralistes (55 à 68 ans) du canton, aggravé par les difficultés ressenties pour leur remplacement dans les mêmes conditions d'installation, à savoir en cabinet indépendant, lors de leur départ en retraite.

■ Engagée dans la prévention de la désertification médicale

C'est à partir de 2005 que la communauté de communes de Lembeye a pris conscience de la nécessité de mettre en place une offre de soins adaptée aux besoins futurs de la population. Cette année-là, elle a en effet participé à la réflexion initiée par le conseil régional, avec les élus et les professionnels de santé, dont la MRS (Mission Régionale de Santé), sur les risques de désertification médicale et sur les actions à mener pour y remédier. Menée par le groupe « Santé, Région et Territoire », cette concertation s'est appuyée sur différentes études de terrain, dont le diagnostic prospectif à l'horizon 2015 sur la démographie médicale et paramédicale « Santé, Région et Territoire », pour définir les moyens à mettre en œuvre dans les cantons menacés à court ou moyen terme de pénurie médicale. Fruit de ce travail, un guide méthodologique a été mis à la disposition des acteurs territoriaux par le conseil régional, parallèlement à un soutien logistique.

Chiffres-clés

Investissement total : 1 320 000 €HT

Subvention FEADER : 264 000 €HT

Subvention conseil régional d'aquitaine : 200 000 €HT

Subvention de l'Etat (Dotation de développement rural) : 230 400 €HT



La maison de la santé du canton de Lembeye compte 12 cabinets médicaux ou bureaux, pour 9 disciplines médicales et para-médicales.

■ Vers un projet concerté

Analysé en 2006 par une étude de l'agence régionale de l'hospitalisation (ARH), l'état des lieux du canton de Lembeye n'est alors pas alarmant. Pourtant s'ébauche déjà un projet de maison de la santé conformément aux orientations de la charte territoriale des services publics élaborée en 2004 à l'échelle du pays du Val d'Adour. « Notre rôle d'élus est d'anticiper les risques » explique Michel Chantre, président de la communauté de communes de Lembeye et maire de Simacourbe « Sans attendre de voir notre situation s'aggraver dramatiquement, ce qui a ensuite été le cas avec le décès d'un des quatre médecins, nous avons décidé de réunir tous les professionnels de santé officiant sur le territoire. Nous leur avons suggéré de travailler ensemble sur la création d'un pôle de santé pluridisciplinaire qui réponde aux besoins des habitants et instaure une meilleure coordination des soins ». Une proposition accueillie avec enthousiasme et suivie de la création d'un comité de pilotage fin 2006. Composé des élus de la communauté de communes, de l'ensemble des professionnels et de représentants de la MSA (protection sociale du monde agricole), il élabore progressivement le projet, inspiré du modèle de la maison de la santé de Salles-Curan (Aveyron). Et valide les contours de la future Maison de la santé du canton de Lembeye : localisation, superficie des cabinets de soins, nombre de professionnels, candidatures, choix des disciplines exercées, coût...

La maison de la santé sera mise en service au 1^{er} trimestre 2010.



■ Une offre de soins diversifiée

Fin 2007, le projet est finalisé. La nouvelle structure verra le jour à Lembeye, le centre névralgique du canton, sur une parcelle de 4 000 m² pour une superficie utilisable de 700 m² répartis sur 2 niveaux. En plus d'une salle d'attente et d'une salle de réunion, elle comprend quatre cabinets de médecins généralistes, deux cabinets d'infirmières, un service de soins à domicile, un cabinet de kinésithérapeutes, un cabinet dentaire, un cabinet d'orthophoniste, un bureau partagé par un psychologue et une nutritionniste, un bureau d'audioprothésiste. Soit une trentaine de professionnels, dont plusieurs (orthophoniste, audioprothésiste, psychologue, nutritionniste) n'exerçaient pas sur le canton avant l'annonce de l'opération. Autre composante du projet de soins souhaité par la communauté de communes, une structure d'hébergement, située dans la ville, permettra l'accueil d'un stagiaire ou d'un remplaçant.

■ Un travail collectif pour un meilleur suivi des patients

Avec une offre de soins élargie et concentrée sur un même site, la maison de la santé emporte naturellement la faveur des habitants du canton. « Les attentes de la population sont importantes, avec notamment une demande très forte pour la présence d'un orthophoniste sur le territoire » commente Michel Chantre. Elle comble également les